

A C O R A M

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

SECTION DE SAINT-MALO / RENNES



Site ACORAM : <http://www.acoram.fr>

Président :	C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	avirenque@gmail.com
Vice-président :	C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.combourg@gmail.com
Secrétaire :	C.F. (H) Alfred Joël Le Gourriérec	06 31 10 44 87	ajlg2@orange.fr
Trésorier :	C.C. (H) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	yves.pauthier@orange.fr
Coopérative :	C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	louis.coulbeaux@yahoo.com
Logistique :	E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	jean-francois.nottin@orange.fr

Elections au conseil national de l'ACORAM - cotisations

Nous adressons par ailleurs aux membres de la section les fiches de candidatures pour le renouvellement partiel du conseil national. Il y a huit candidats pour six postes à pourvoir : le bulletin de vote sera joint au prochain numéro de la revue Marine Acoram. Il y a aura donc lieu de rayer au moins deux noms pour que le bulletin soit valide.

Pour que le bulletin soit validé, il faut également que le votant soit à jour de sa cotisation. Nous remercions les nombreux membres de la section qui ont déjà réglé leur cotisation. Les montants sont inchangés :

50 euros pour les membres actifs

25 euros pour les veuves, les nouveaux adhérents et les moins de 35 ans.

Chèques de cotisation à l'ordre de l'ACORAM à envoyer au trésorier de la section Yves Pauthier, 45 rue Nicolas Bouvier 35400 Saint-Malo. Ceux qui ne savent plus « où ils en sont par rapport aux cotisations » peuvent prendre contact avec Yves Pauthier.

Assemblée générale des réservistes de la Marine Nationale Rapport moral et d'activité

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés le 26 mars à Saint-Malo à l'Hôtel France & Chateaubriand. Du fait de la pandémie la dernière assemblée générale de la section remontait à février 2020. L'ACORAM avait toutefois organisé à Saint-Malo ses journées nationales en septembre 2021, réunissant ainsi des réservistes venus d'autres régions.



L'assemblée générale a été honorée de la présence de la municipalité de Saint-Malo, notamment M. Gilles Lurton qui a fait un point sur le projet de musée maritime et a rappelé son intérêt pour les questions militaires et les activités de l'ACORAM depuis l'époque où il était député. Nous avons également rencontré le colonel (R) Camenen, nouveau président de l'UNOR-Bretagne : l'UNOR réunit notamment des officiers de réserve des armées de Terre, de Mer et de l'Air, de la Gendarmerie ainsi que du Service de Santé des Armées. Elle célébrera cette année son centenaire, entre autres dans notre région à l'Ecole militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan, l'une des écoles d'officiers de l'armée française.

Les réservistes de la Marine viennent en renfort de leurs camarades d'active pour des missions ponctuelles. Ils participent également à la communication concernant la Marine dans le cadre de la réserve citoyenne. Le jour-même de l'assemblée générale de la section de Saint-Malo, certains de ses membres étaient en activité pour la Marine : ceux qui animent les Préparations Militaires Marine auxquelles ils consacrent un nombre conséquent de samedis. Les PMM contribuent à faire connaître la Marine et ses missions à des jeunes pouvant souhaiter s'y engager : elles sont une des sources du recrutement du personnel de la Marine.

Joël Le Gourrierec a fait un aide-mémoire des années que nous venons de vivre :

La grande affaire qui a bouleversé notre monde depuis février 2020 est la pandémie apparue en Chine à la fin de l'année 2019 : le « patient zéro » a été identifié le 1^{er} décembre 2019 à Wuhan.

Le 24 janvier, les 3 premiers cas sont annoncés en France : 2 à Paris, 1 à Bordeaux. Les premiers navires concernés par ce qui n'est pas encore déclaré pandémie sont les paquebots hollandais Westerdam, parti de Hong-Kong le 1^{er} février 2020, et Diamond Princess, mis en quarantaine à Okinawa le même jour.

Le 16 février, Olivier Véran est nommé ministre de la santé.

Le 17 février, un rassemblement évangélique de 2 500 personnes à Mulhouse provoque un foyer de contagion dans le Haut-Rhin et son voisinage.

Le 24 février, il n'y a plus de malade hospitalisé en France pour une infection au coronavirus.

Le 25, apparition de 2 nouveaux cas.

Le 26, premier décès en France dû au coronavirus.

Le 27, il y a 20 nouveaux cas dont 12 dans l'Oise, 3 étant diagnostiqués à la base de Creil.

Le 29 février, nous avons 100 cas.

Le 13 mars, interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes.

Le 16 mars, fermeture des écoles, des crèches et des universités. Fermeture partielle de la frontière avec l'Allemagne.

Le 17 mars 2020, la France est confinée pour au moins 2 semaines. Les liaisons maritimes et aériennes avec l'Algérie sont suspendues. Rétablissement des contrôles aux frontières. Interdiction de nombreuses zones de promenade, fermeture des lieux de convivialité.

Le 18 mars, mise en place de l'état d'urgence sanitaire.

Le 24 mars, barre des 1 000 décès.

Le 27 mars, prolongation du confinement, au moins jusqu'au 15 avril.

Le 7 avril, barre des 10 000 morts.

Le 13 avril, prolongation du confinement, au moins jusqu'au 11 mai.

Le 20 avril, barre des 20 000 morts.

Le 11 mai : déconfinement.

Le 23 octobre, barre du million de cas.

Le 30 octobre, mise en place du second confinement, au moins jusqu'au 15 décembre, allégé par rapport au premier.

Le 17 novembre, 2 millions de cas.

Le 24 novembre, 50 000 décès.

Le 28 novembre, début du second déconfinement (déplacements de 20 km au lieu de 1 km)

Le 27 décembre, première vaccination.

Le 20 janvier 2021, ouverture des restaurants, salles de sport, lycées.

Le 21 janvier 2021, barre des 3 millions de cas.

Le 10 mars, 4 millions de cas.

Du 3 avril au 3 mai, troisième confinement.

Le 14 mars 2022, fin du port du masque en intérieur, fin du pass vaccinal sauf Ehpad.

Comme vous l'avez ressenti, cette situation a complètement perturbé notre « activité » et nous ferons de notre mieux afin de retrouver un rythme plus soutenu. Nos réunions de printemps s'organisent en fonction des disponibilités de la salle des Sablons, également utilisée comme bureau de vote.

Ainsi nous vous proposons :

- samedi 7 mai, 16 heures, réunion de la section à bord de la vedette Commandant O'Neill, quai Malo, bassin Duguay-Trouin, port de Saint-Malo ; il s'agit d'une des anciennes *Vedettes Blanches* faisant la liaison Dinard – Saint-Malo. Maintenant restaurée elle porte le nom du CV (H) O'Neill, promotion 1927 de l'École Navale. Réunion conviviale autour du verre de l'amitié. La vedette sera visible dans le cadre du salon Vivre au pays de Saint-Malo (entrée libre au salon) et aura pour voisinage le Phenixia de Julien Reemers, en préparation pour la prochaine Route du Rhum. Un représentant de l'association AMERAMI qui œuvre pour la préservation du patrimoine maritime sera présent.



- dimanche 29 mai, 11 heures, réunion de la section, salle polyvalente du port des Sablons
- dimanche 26 juin, 11 heures, réunion de la section, salle polyvalente du port des Sablons

Nouvelles de la défense nationale

Porte-avions nouvelle génération. Malheureusement, statistiquement bon nombre d'entre nous ne serons pas là en 2038 pour le voir naviguer. On peut rêver avec la vidéo éditée par la Marine :

Marine nationale sur Twitter : "A partir de 2038, il succédera au Charles de Gaulle. Plus grand, plus puissant, doté d'une propulsion nucléaire, il permettra à la Marine de conserver sa capacité de projection de puissance aéromaritime en s'adaptant aux défis à venir. Voyage dans le futur à la découverte du PA-NG ! <https://t.co/11PXXyR56G>" / Twitter

Entre l'Inde et La Réunion, la Loire intègre la mission Jeanne d'Arc 2022



Du 28 mars au 11 avril, le Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain (BSAM) Loire accompagne le groupe Jeanne d'Arc de Goa en Inde à la Pointe-des-Galets à la Réunion. La Loire participe ainsi pleinement à la formation des officiers-élèves de l'Ecole d'application des officiers de marine.

Fin janvier 2022, la Loire appareillait de Toulon, précédant le Porte-hélicoptères amphibie Mistral et la Frégate de type La Fayette Courbet, bâtiments de la mission Jeanne d'Arc 2022. Après deux mois en mer, le BSAM accompagne actuellement le task group amphibie Jeanne d'Arc en océan Indien. À cet égard, la Loire sert de troisième passerelle de formation aux midships (surnom des officiers-élèves) entre l'Inde et La Réunion.

Dès l'appareillage de Goa, les journées ont été riches en activités, permettant une bonne mise en conditions des élèves en formation à la conduite de la Loire. En effet, le groupe Jeanne d'Arc a pris part aux exercices IMEX et VARUNA 2022, en interopérabilité avec les marines riveraines de l'océan Indien, membres du forum d'échanges de l'Indian Ocean Naval Symposium (IONS). À bord, les officiers-élèves ont ainsi pu s'approprier l'étendue des capacités du BSAM en matière d'assistance en pleine mer, notamment lors de séquences sur le thème du secours aux populations face aux catastrophes naturelles.

L'intégration de la Loire au groupe Jeanne d'Arc, pour la deuxième année consécutive, marque l'intérêt porté par la Marine à cette classe de bâtiment. Les capacités manœuvrières du navire, en adéquation avec les missions de soutien qui lui sont dévolues, sont ici mises au service de la pédagogie. Les officiers-élèves reçoivent à bord une formation à la conduite nautique à la fois poussée et raisonnablement intuitive, dans le cadre d'exercices majeurs, complétant ainsi les volets opérationnels et spécialisés déjà présents dans leur cursus.

L'Hydro, à qui le terrain ?

Ceux qui ont usé leurs fonds de culottes sur les bancs de l'Hydro ne se préoccupaient pas de savoir qui en était le propriétaire. Le déménagement vers la périphérie de Saint-Malo et le financement de ce projet ont conduit à une analyse juridique de la question. Elle était aussi en filigrane à propos de l'emplacement du musée maritime. Le tribunal judiciaire de Saint-Malo a jugé le 21 février que l'État était propriétaire de l'ensemble immobilier. Le maire de Saint-Malo a pris acte de cette décision et n'entend pas faire appel. Il a rappelé l'engagement de l'État à verser au Conseil régional la somme correspondant au coût de la construction du bâtiment neuf dans la limite du produit de cession. Les bâtiments intra-muros sont estimés à 8 millions d'euros. Le budget de la nouvelle ENSM est estimé à 12 millions. Le démarrage du chantier est en cours, avec une ouverture prévue pour la rentrée 2023 pour accueillir plus de 300 étudiants. (Source le Pays Malouin).

Actualité de Vauban ?

Le fait qu'un pays sans marine ait récemment fortement endommagés voire rendu non-opérationnels un navire de débarquement (l'Orsk) et un croiseur (le Moskva) confirme, s'il en était besoin, l'intérêt stratégique qu'avaient alors les défenses construites il y a trois cents ans pour protéger Saint-Malo.

A.V.